

Conseil Municipal du 8 juin 2010

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Melle Evrard, Mmes Drouineau, Nivelais et Sepré, MM. Gros, Faucher, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Ledru, Merouze

Absents excusés : M. Aim procuration à M. Fouché, M. Esnault procuration à M. Buon.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'ajouter les deux points suivants à l'ordre du jour :

- Acquisition d'un tracteur
- Budget : Décision Modificative n°1

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

1. Choix de l'Assistant à Maître d'Ouvrage pour les travaux d'Aménagement du Bourg

Madame DROUINEAU présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation ayant pour objet la réalisation d'une mission de type « Etude de faisabilité ».

3 entreprises se sont portées candidates : Archi Tour – Soderef, Safège et Irpl.

Après l'examen des offres et leur classement selon les critères d'attribution définis, l'Entreprise Safège présente la meilleure proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir l'Entreprise Safège pour la mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage relative aux travaux d'Aménagement du Bourg pour un montant de 9 748.59 € TTC, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

2. Acquisition d'un Tracteur

Comme évoqué lors de la précédente séance, il est envisagé l'acquisition d'un tracteur. Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de CLASS Réseau Agricole pour un tracteur d'occasion RENAULT type 55-12 LB – 2 RM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'acquérir un tracteur d'occasion RENAULT type 55-12 LB – 2 RM pour un montant de 17 342,00 € TTC, auprès de CLASS Réseau Agricole et autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande correspondant.

3. Budget : Décision Modificative n°1

Pour faire face aux dépenses concernant les deux points vus précédemment, le Conseil Municipal décide d'abandonner pour l'exercice 2010 les travaux prévus sur la Chapelle.

Il est donc nécessaire de modifier le budget comme suit :

Compte 2031 – Frais d'Etude : + 7 000 €

Compte 21571 Opération 45 – Matériel Roulant : + 5 500 €

Compte 2315 Opération 49 – Installations, matériel et outillage techniques : - 7 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la Décision Modificative n°1 ci-dessus exposée.

4. Fin de contrat de Madame Charlène GATINOIS, Agent d'Entretien

Le contrat à durée déterminée pour besoin occasionnel de Madame Charlène GATINOIS se termine le 2 juillet 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de prolonger le contrat de Madame Charlène GATINOIS jusqu'au 31 juillet 2010 inclus dans les mêmes conditions que son contrat actuel, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

5. Enquête publique relative au Projet de restauration et d'entretien des bassins du Dué et du Narais

Cette enquête publique a débutée le 29 mai 2010 et se terminera le 21 juin 2010. Le dossier ainsi que le registre d'enquête publique sont à la disposition des habitants en mairie aux horaires d'ouvertures habituels.

Madame DROUINEAU, qui a assisté à l'une des réunions d'information présentant les objectifs de la Déclaration d'Intérêt Général, fait part au Conseil Municipal des travaux à réaliser sur les propriétés privées.

Le Conseil Municipal devra lors de sa prochaine séance émettre un avis sur la demande d'autorisation.

6. Subvention 2010 aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 700 € à la Coopérative Scolaire de Soultré.

Pour ce qui concerne les autres subventions, les demandes seront étudiées lors d'une prochaine séance.

7. Tarifs cantine pour la rentrée scolaire de septembre 2010

Le Conseil Municipal décide de reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.

8. Remboursement de frais

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de rembourser la somme de 78.90 € à M. Stéphane LEDRU pour les frais engendrés par le renouvellement de l'abonnement à l'hébergeur du site internet de la commune.

9. Préparation des « 20 ans du Lutin »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des inscriptions comptabilisées à ce jour :

- Pour le repas : 79 adultes et 36 enfants
- Pour la randonnée : 73 participants

Une réunion sera organisée prochainement.

10. Initiation Jardinage pour les enfants

18 enfants participent à cette activité.

Pour présenter leurs jardins et remercier les entreprises ayant fait don de plants, graines ou outillage, les enfants organisent « un pot champêtre » le Mardi 22 juin 2010 à 18h30 sous la tonnelle du jardin.

11. Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général propose la signature d'une convention pour le projet d'aménagement de carrefour entre les RD 52 et 267.
- Les nouveaux jeux pour enfants sont installés sur l'aire Chemin des Thuaux.
- Une sortie à la Cyber base de Connerré pour jouer en réseau sera proposée aux jeunes de la commune le 26 juin ou le 10 juillet 2010, Mme NIVELAIS sollicite les membres du Conseil pour être accompagnateurs.
- Monsieur le Maire fait part de la demande de l'Association de Gym d'Ardenay sur Merize pour utiliser la salle des fêtes 3 jours par semaine de février à juin 2011 en raison de travaux à la salle d'Ardenay sur Merize.
Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande, mais sollicite en contrepartie, une participation financière pour les charges.
- Monsieur GROS fait un point sur les réunions de la Communauté de Communes et du SMIRGEOMES.
- Madame DROUINEAU informe le Conseil Municipal que le dossier de « Diagnostic Assainissement » réalisé par Hydratec devrait pour une partie être remis entre la fin du mois de juin et la mi-juillet.
- La Commission Travaux se réunira le Mercredi 16 juin 2010 à 18h30.

Séance levée à 22h45

Prochaine séance du Conseil Municipal le Vendredi 2 juillet à 20h30